



CAP OU PAS CAP ...

L'opérateur Orange a le projet d'implanter une antenne pour la téléphonie mobile susceptible de servir à la 5G, **près de l'école**, rue du Pillage.

Pour des raisons d'impact en matière d'ondes et de protection environnementale, la mairie s'est opposée à cet emplacement. En ce sens, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) a été saisie ainsi que les Bâtiments de France, qui ont d'ores et déjà émis un avis d'opposition puisque l'emplacement envisagé se trouve dans le site protégé «Haute Vallée de l'Essonne». Très désireux pour autant de permettre la meilleure couverture possible à la téléphonie mobile, la mairie a proposé d'autres solutions.

**Cette question nous concerne tous !
Il est urgent d'agir !!!**

À chacun de réagir et la mairie transmettra en même temps qu'elle continuera elle-même à agir pour une solution satisfaisante pour tout le monde.

Notre démarche n'a pas pour objectif de faire obstacle au développement de la couverture téléphonique mais de trouver un juste équilibre entre l'accès à ce service et la santé publique.

Nous vous encourageons à vous rendre en mairie afin de consulter le dossier relatif à l'implantation de cette antenne relais.

Signez la pétition, l'urgence est là !